

SÉRANDON

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES - N° 163 - JUIN 2026

L'édito



*Chaque saison est la pensée de celle qui la précède.
L'été vérifie les gestes du printemps.*

Hubert Haddad

Le Peintre du printemps, 2013.



Chers habitants,

L'été est là, après les longues semaines où le village semblait retenir son souffle, voilà que les jours s'allongent, que les terrasses reprennent vie et que les chemins de crête se couvrent à nouveau de marcheurs venus chercher l'air pur de nos plateaux corréziens.

C'est la saison que nous attendons tous, celle des retrouvailles, des fêtes de village, des apéros qui s'étirent.

Nous accueillons avec plaisir nos estivants, familles et visiteurs qui choisissent, année après année, de poser leurs valises dans notre coin de Corrèze. Qu'ils soient les bienvenus à notre table, sur nos sentiers et dans nos manifestations.

Un chantier au cœur du village, vous l'aurez remarqué : la place de la Mairie est en travaux. C'est un chantier qui était nécessaire pour réorganiser cet espace, en terme d'accueil, de fonctionnalité, de convivialité, de stationnement, de sécurité cérémonial et paysagé. C'est le cœur battant de notre village, là où l'on se croise, où l'on débat, où l'on fête.

Au cours du mois de juillet, notre commune aura le plaisir d'accueillir sur le site de Gratte-Bruyère, une animation originale. Un sculpteur va transformer un chêne en fin vie et dont l'abattage est devenu nécessaire pour des raisons de sécurité en une œuvre d'art.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous un été heureux, reposant et convivial. Profitons de chaque instant et continuons à faire vivre ensemble notre beau village.

Bel été à chacun d'entre vous !

Pierre Mathes
Maire

Mairie de Sérandon



05 55 95 88 33

Adresse mail
mairie@serandon.fr

Site Internet
www.serandon.fr

Horaires d'ouverture
Lundi 8h30/12h30-13h30/17h00
Mardi 8h30/12h30-13h30/17h00
Mercredi 8h30/12h30
Jeudi Fermeture
Vendredi 8h30/12h30- 3h30/17h00

BIM de Sérandon
N° 163 - Juin 2026

Rédacteur en chef
Pierre Mathes

Mise en page et impression
Mairie de Sérandon

Tirage
Mairie de Sérandon

Procès-verbal du Conseil municipal de SÉRANDON (Corrèze)

Séance du 24/04/2026

Le Conseil municipal de SÉRANDON s'est réuni le 24 avril 2026 à 20 heures à la mairie sous la présidence de Monsieur Pierre MATHES, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Nombre de conseillers municipaux présents : 9

Présents : Mesdames et Messieurs : Gérard AUGER, Bernard BOUROTTE, Laurent CHATONIER, Dora CHUDEAU, Leslie ESTRADE, Pierre MATHES, Fabienne MOLINARI, Catherine REYMONDOUX, Sandra MARTINERIE SAUBESTY.

Absents : Didier BORDES (procuration à Sandra MARTINERIE SAUBESTY) ; Didier REYMONDOUX (procuration à Catherine REYMONDOUX).

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00.

Le secrétariat de séance est assuré par M. Bernard BOUROTTE.

ORDRE DU JOUR :

-Approbation du PV du 27 mars 2026

-Décisions du maire n° 3 à 6

- 1.CFU 2025 du budget Principal
- 2.Affectation du résultat du CFU 2025 du budget principal
- 3.Taux d'imposition 2026
- 4.Subventions aux associations 2026
- 5.Budget primitif 2026 du budget principal
- 6.Budget primitif 2026 du budget annexe Lotissement
- 7.Soutien à la population civile du Liban
- 8.Demande de subvention départementale pour l'aménagement de la place de la mairie
- 9.Demande de subvention auprès de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre du département de la Corrèze
- 10.Participation aux charges de fonctionnement de l'école de Neuvic.
- 11.Désignation des délégués à Radio Bort Artense
- 12.Règlement intérieur du conseil municipal

Questions diverses

- Désignation des membres de la commission de révision des listes électorales
- Distribution des bulletins municipaux
- Point sur l'état d'avancement du dossier de construction d'un petit collectif de 4 logements
- Complément de réponse barnum salle des fêtes

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 mars 2026 n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

Le maire rend compte des décisions n° 3 (renouvellement de l'adhésion à l'AMR19), 4 (contrat mission SPS pour la construction d'un petit collectif de logements), 5 (contrat mission de contrôle technique pour la construction d'un petit collectif de logements) et 6 (mission géotechnique pour la construction d'un petit collectif de logements).

1)Compte Financier Unique du budget principal 2025

Monsieur Gérard AUGER, adjoint au maire délégué aux finances, est désigné président de séance pour l'examen de ce point. Mme Dora CHUDEAU et M. Gérard AUGER présentent le Compte Financier Unique (CFU) 2025.

M. Gérard AUGER rappelle que le compte financier unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur et au comptable public, qui vient se substituer au compte administratif anciennement produit par l'ordonnateur et au compte de gestion jusqu'ici établi par le comptable public.

En commentaire de cette présentation, Mme CHUDEAU ajoute que la section de fonctionnement est le « poumon » du budget et souligne que l'excédent dégagé au budget

2025 de la commune est excellent. Elle précise également qu'il est normal que l'investissement soit déficitaire. En effet, la commune lève l'impôt et réinvestit les sommes prélevées dans des projets de territoire structurants au bénéfice des habitants.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats Opérations de l'exercice	605 788,04	607 788,51	633 211,42	23 411,77	1 238 999,46	631 200,28
TOTAUX	605 788,04	1 461 381,37	633 211,42	619 434,05	1 238 999,46	2 080 815,42
Résultats de clôture Restes à réaliser	4 561,00	1 463 381,84	85 544,98	9 634,40	90 105,44	1 473 016,24
TOTAUX CUMULES RESULTATS DEFINITIFS	610 349,04	2 069 169,88	718 756,40	73 885,02	1 329 105,44	73 885,02
		2 069 169,88	2 025,56			1 456 795,28

Adopté à la majorité (2 abstentions).

1)Affectation du résultat du CFU 2025 du budget principal :

Le résultat de fonctionnement à affecter s'élève à 1 463 381,84 €. Il est décidé d'affecter ce résultat cumulé comme suit :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	1 463 381,84
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (1 461 381.37 - 605 788.04)	855 593,33
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	607 788,51
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	9 634,40
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (619 434.05 - 633 211.42)	-13 777,37
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = IR 001)	23 411,77
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (73 885.02 - 85 544.98)	-11 659,96
Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)	-2 025,56

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	2 025,56
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	300 000,00
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	1 161 356,28
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Adopté à la majorité (2 abstentions).

1)Taux d'imposition 2026 :

Il est proposé de maintenir les taux des taxes directes locales pour l'année 2026. Monsieur le Maire rappelle que les taux d'imposition n'ont pas subi d'augmentation depuis de nombreuses années. Seul le taux de la Taxe d'Habitation - qui concerne uniquement les résidences secondaires - a été ajusté (de 4% à 4,51%) en 2024. Mme CHUDEAU précise que cette stratégie permet de préserver l'attractivité de l'habitat du territoire tout en envoyant un signal à l'État, montrant que la commune utilise le levier fiscal pour générer des recettes propres, favorisant ainsi l'obtention de subventions.

Libellé des taxes	Bases d'imposition	Taux appliqués	Produit résultant
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 237 000,00	30,15 %	372 956 €
Taxe foncière sur non bâties	27 300,00	48,00 %	13 104 €
Contribution « coefficient correcteur »			-254 079 €
sous total			142 516 €
Compensations versées par l'Etat			8 865 €
Total général			151 381 €

1) **Subventions aux associations 2026 :**

Associations communales

Boule Sérandonnaise : 450 €
Club "Lou Micalets" : 1 000 €
L'Arbre du Renard : 1 000 €
Le Comité des Fêtes : 4 000 €
Société de chasse : 800 €
Le Verger Micalet : 300 €
Garage Club Micalet : 500 €
Total = 8 050 €

Associations extérieures

Association gym Jeanne d'Arc : 30 €
FAL – Ligue de l'Enseignement : 100 €
Le Planning Familial : 60 €
La Ligue contre le Cancer : 100 €
Secours Populaire : 100 €
Prévention routière : 100 €
RBA : 100 €
SOS Violences conjugales : 100 €
Les Restos du Cœur : 150€

Total : 840 €

Total des subventions 2026 : 11 530 €

Adopté à l'unanimité.

1) **Budget primitif 2026 du budget principal :**

M. AUGER et Mme CHUDEAU présentent le Budget Primitif 2026, équilibré de la manière suivante :
Dépenses de fonctionnement :

Nature des dépenses	Propositions du Budget 2026	Évolution BP n-1/n
Charges à caractère général	260 300,00 €	11,79 %
Charges de personnel	255 500,00 €	15,30 %
atténuation de produits (FPIC)	245 750,00 €	4699,80 %
autres charges de gestion (hors 6586)	83 409,23 €	18,99 %
charges financières	7 903,16 €	120,89 %
Charges Exceptionnelles 67 cpt 673	800,00 €	0,00 %
Dotations aux provisions, dépréciations		-100,00 %
Total des opérations réelles	853 662,39 €	10,52 %
Opérations d'ordre transfert entre sections	3 271,00 €	0,00 %
RAR	4 561,00 €	-
Autofinancement prévisionnel: virement à la section d'investissement	934 318,96 €	18,35 %
TOTAL DES DEPENSES	1 795 813,35 €	14,74 %

Recettes de fonctionnement :

Nature des Recettes	Propositions du Budget 2026	Évolution BP n-1/n
Produits de Services	18 982,00 €	16,64 %
Impôts et taxes sauf 731	137 431,07 €	0,00 %
fiscalité locale	288 863,00 €	-27,68 %
Dotations et participations	108 181,00 €	-51,52 %
Produits de Gestion Courante	40 800,00 €	-71,02 %
Produits exceptionnels 77	200,00 €	-33,33 %
Total des opérations réelles	594 457,07 €	-35,20 %
Opérations d'Ordre	40 000,00 €	0,00 %
Excédents 002	1 161 356,28 €	91,08 %
TOTAL DES RECETTES	1 795 813,35 €	14,74 %

Dépenses d'investissement :

Nature des dépenses	Propositions du Budget 2026	Évolution BP n-1/n
immobilisations incorporelles (20 sauf 204)	9 500,00 €	-44,12 %
subventions d'équipement versées (204)	39 000,00 €	
immobilisations corporelles 21	536 685,19 €	19,64 %
immobilisations en cours 23	663 000,00 €	-27,82 %
avances commandes immo corporelles	30 000,00 €	
remboursement capital de la dette	24 331,05 €	-
dettes assimilées : caution,.. (hors remboursement capital de la dette)	2 000,00 €	
autres immo corporelles (276341)	194 790,00 €	
Total des opérations réelles	1 499 306,24 €	2,00 %
opérations d'ordre transfert entre sections	40 000,00 €	0,00 %
opérations patrimoniales d'ordre	30 000,00 €	199,67 %
RAR	85 544,98 €	
TOTAL DES DEPENSES	1 654 851,22 €	8,88 %



Nature des Recettes	Propositions du Budget 2026	Évolution BP n-1/n
subventions d'investissement reçues (ho 138)	219 452,00 €	-12,4%
autres subventions non transférables	5 000,00 €	
Dépôts et cautionnement	300,00 €	
dotations sauf 1068	76 964,28 €	
Total des opérations réelles	301 716,28 €	-46,0%
opérations patrimoniales d'ordre	30 000,00 €	199,7%
opérations d'ordre transfert entre sections	3 271,00 €	0,0%
Réserves c/1068	302 025,56 €	-
Autofinancement prévisionnel : virement de section de fonctionnement	934 318,96 €	18,3%
RAR	73 885,02 €	
Excédent 001	9 634,40 €	-58,8%
TOTAL DES RECETTES	1 654 851,22 €	8,9%



Lors du débat qui suit la présentation du budget primitif 2026, Mme Sandra MARTINERIE SAUBESTY (opposition) demande des précisions sur les dépenses de 2025. Bien que la délibération relative au CFU ait déjà été votée, il est proposé de lui répondre tout de même. La secrétaire de mairie lui répond point par point. Mme MARTINERIE SAUBESTY s'interroge ensuite sur le temps de travail de la secrétaire de mairie, indiquant ne pas recevoir de réponse immédiate à ses courriels et supposant qu'« elle ne travaille pas ». Le Maire recadre en rappelant que la secrétaire n'est pas à sa disposition exclusive. Mme CHUDEAU explique l'annualisation du temps de travail et s'interroge sur les sous-entendus de Mme MARTINERIE SAUBESTY. Mme MARTINERIE SAUBESTY évoque des « problèmes » passés avec l'ancienne secrétaire nécessitant un « rattrapage ».

Mme MARTINERIE s'étonne également de la hausse de la ligne 6232 (de 9 000 € sous son mandat à 24 000 €). La majorité détaille qu'il s'agit de bons pour les habitants, de cadeaux de Noël pour les enfants et de prestations culturelles, et non du confort des élus. La majorité rappelle enfin que l'excédent de fonctionnement dépasse 1 500 000 €.

Adopté par la majorité (2 abstentions).

1) Budget primitif 2026 du budget annexe Lotissement des Cabanes :

Le budget du lotissement est présenté, équilibré à 194 790,00 € en fonctionnement et en investissement.

Adopté à l'unanimité.

2) Soutien à la population civile du Liban :

Délibération de soutien humanitaire, il est proposé 1 euro par habitant, arrondi à 400 €. La somme sera versée par le biais du Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO).

Approuvé par la majorité (2 abstentions).

3) Demande de subvention départementale pour l'aménagement de la place de la mairie :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet relatif aux travaux d'aménagement de la Place de la Mairie. Ces travaux ont fait l'objet d'un marché public qui a été attribué à l'entreprise EUROVIA. Le montant total prévisionnel des travaux s'élève à 77 655,48 € HT. Le plan de financement sollicite 40 % au titre de la DETR (31 062,19 €) et 25 % auprès du Conseil Départemental de la Corrèze (19 413,87 €), laissant un reste à charge de 35 % pour la commune (27 179,42 €).

Approuvé par la majorité (2 abstentions).

1) Demande de subvention auprès de l'Office National des Combattants et des Victimes de Guerre du département de la Corrèze :

Le projet de réhabilitation du monument aux morts, très dégradé, prévoit une reconstruction en pierre de lave, une fabrication de plaques en lave émaillée et une restauration du buste au drapeau. Le coût total est de 22 400,00 € HT. Une subvention de 50 % (plafonnée à 5 000,00 €) est sollicitée auprès de l'ONACVG, soit un reste à charge pour la commune de 17 400,00 € HT.

Adopté à la majorité (2 abstentions).

2) Participation aux charges de fonctionnement de l'école de Neuvic :

La participation communale aux charges de fonctionnement des écoles de Neuvic pour l'année scolaire 2025/2026 est fixée à 180,00 € par enfant pour l'école primaire et à 400,00 € par enfant pour l'école maternelle, soit un total de 1700 €.

Adopté à l'unanimité.

3) Désignation des délégués à Radio Bort Artense :

Désignation des représentants de la commune auprès de RBA : Gérard AUGER et Fabienne MOLINARI sont désignés respectivement délégué titulaire et déléguée suppléante.

Adopté à l'unanimité.

4) Règlement intérieur du conseil municipal :

Bien que non soumis à l'obligation légale (commune de moins de 1 000 habitants), le conseil municipal instaure ce règlement par souci de transparence et de pluralisme. Il fixe notamment :

- les règles d'assiduité, de quorum et de procuration
- l'encadrement des questions diverses (transmises 48h avant, limitées à 4 par séance)
- l'attribution d'un espace d'expression (1 000 caractères) pour l'opposition dans le bulletin municipal.

Adopté à la majorité (2 votes « contre »).

Questions diverses :

- **Désignation des membres de la commission de révision des listes électorales** : la loi du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales a modifié la composition de la commission de contrôle des listes électorales. Elle dépend désormais du nombre de listes élues en présence au sein du conseil municipal. Ainsi, elle est composée de 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges pris dans l'ordre du tableau parmi les volontaires : Catherine REYMONDOUX, Dora CHUDEAU et Laurent CHATONIER ; et de 2 conseillers municipaux appartenant à la 2^{ème} liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges : Sandra MARTINERIE SAUBESTY et Didier BORDES.

- **Distribution des bulletins municipaux** : les secteurs sont déterminés et validés.

- Point sur l'état d'avancement du dossier de construction d'un petit collectif de 4 logements :

Bernard BOUROTTE indique au Conseil que la phase Avant-Projet Sommaire (APS) est finalisée, suite à la commission travaux réunie la veille. Mme MARTINERIE s'interroge sur la présence d'escaliers dans les T3, s'agissant de logements pour les personnes âgées. Bernard BOUROTTE lui répond que ces chambres en étage permettront aux locataires de recevoir de la famille. Mme MARTINERIE souhaite que les plans soient communiqués à la population. Il lui est répondu que cela n'est pas pertinent, ceux-ci sont consultables en mairie, comme tout document relatif à une délibération.

Complément de réponse barnum salle des fêtes : Monsieur le Maire rappelle que lors d'un conseil de la précédente mandature, il avait été reproché à l'ancien président du comité des fêtes d'avoir porté à son domicile ce qui restait d'un barnum détruit par une tempête. Celui-ci a immédiatement ramené les éléments de structure. Monsieur le Maire et Bernard BOUROTTE précisent qu'ils ont jugé cette polémique peu fondée, que les éléments de l'ancien barnum sont inutilisables et qu'ils seraient de toute façon emmenés en déchetterie.

La séance est levée à 21H45

Pierre MATHES, maire

Bernard BOUROTTE, secrétaire de séance



Comité des fêtes de Sérandon

Un nouveau bureau a été élu lors
de l'Assemblée Générale du 7 mai 2026

Président : Patrick Guivarch

Trésorière : Isabelle Vergne

Secrétaire : Chrystèle Videau

Des premières réunions de travail ont déjà eu lieu avec les bénévoles afin de préparer la fête patronale qui se déroulera traditionnellement le 1er week-end d'août. Le programme complet figure dans ce bulletin.

L'équipe du comité a besoin de personnes pour les aider dans les différentes activités.

Selon votre temps et vos possibilités, venez rejoindre cette équipe pour contribuer à la dynamisation de notre village dans la joie et la bonne humeur !

En application de la loi du 2 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression est réservé aux groupes composant le conseil municipal.

Les membres du groupe d'opposition "Avec et pour vous" nous ont fait savoir qu'ils ne souhaitent plus dorénavant publier de tribune dans le bulletin municipal.

Ç a s ' e s t p a s s é à S é r a n d o n



Festival Mille Sources

Le mercredi 22 avril à la salle des fêtes

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Ida Zurffluh au violon, Alexandre Morard à la clarinette et Virgile Roche au piano pour nous interpréter "l'histoire du Soldat" d'Igor Stravinsky mais aussi Bela Bartok, Witold Lutoslawski, Rodio Chtchedrine et Francz Liszt.

Le dimanche 7 juin à la salle des fêtes

Etienne BAZOLA, Baryton et Thomas Costille, Piano nous ont interprété avec grand talent des oeuvres de Robert Schuman, Clara Schumann et Johannes Brahms.



Festival Coqueliconte



Le vendredi 22 mai à la salle des fêtes

Dans le cadre du festival Coqueliconte, Bérangère Charbonnier nous a entraîné dans l'univers de Georges Sand à travers son roman historique, écrit entre 1842 et 1844. Accompagné au piano, mêlant le récit de ce roman et un conte écrit par ses soins, Bérangère nous a permis de redécouvrir le génie de cette écrivaine, hors du commun.

ETAT CIVIL

Décès

Robert, Marcel MULLER décédé le 21 avril 2026 à Brive-la-Gaillarde
Edmond, Abel DONNADIEU décédé le 21 mai 2026 à Paris 15ème



« LOU MICALET » A LA FÊTE DE SÉRANDON Les 1^{er} et 2 août

En partenariat avec la mairie, le comité des fêtes et le club de boules lyonnaises, le club Lou Micalets participera à la fête de Sérandon début août.

Sur notre stand, vous pourrez acheter des gaufres, des pots de confitures et des épices en provenance directe de Madagascar. Vous pourrez aussi tenter votre chance en participant à notre tombola dont le premier lot est un appareil pour crep'party.

A noter que, cette année, les membres de la section danses en ligne animeront une partie du dimanche après-midi et vous proposeront des initiations. Renseignements auprès de Daniel MAISON (06 82 81 43 89).

A VENIR

le lundi 29/06/2026 matin, le club organisera ses 11^{èmes} brevets de marche. Les diplômes seront remis par Pierre Mathes, maire de Sérandon. Les participants pourront ensuite prendre un repas réconfortant chez Lisa.



LE VERGER MICALET

Fin février, des bénévoles de l'association ont planté les cinq derniers pommiers au verger de la Saraudie. Puis en mars, les 36 pommiers ont bénéficié d'un nettoyage et d'un amendement sous forme de BRF. Le pied des arbres commençait en effet à être envahi de ronces et de jeunes arbustes qui prospéraient au détriment des pommiers. Il est préférable de ne pas laisser de végétation pousser

au pied d'un arbre fruitier les deux ou trois premières années après la plantation.

D'autre part, une séance de greffage a eu lieu début avril à Enval.

En automne, quelques arbres ont donné leurs premières pommes. Sans doute seront-elles plus nombreuses cette année.



Cet été ...

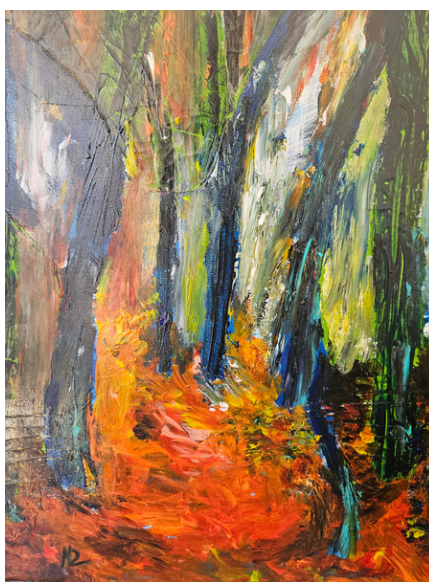
**Concerts, théâtre, expositions, ciné débat,
Apéro art et histoire, la nuit des étoiles,
observation des rapaces, fête patronale ...**

E X P O S I T I O N M I M I D É P A L L E

V e r n i s s a g e

le vendredi 24 juillet à 18h30

Salle de la Mairie



L'exposition "Emotion" présente des toiles de styles différents, du figuratif à l'abstrait sans oublier le demi-abstrait que l'artiste affectionne particulièrement.

Les thèmes variés se déclinent du patrimoine haut-Corrézien, au fleurs de toujours et aux animaux des forêts profondes jusqu'aux émotions et imaginations où la couleur prime sur le dessin.

Venez rencontrer Mimi Dépalle du vendredi 24 au dimanche 26 juillet inclus de 10 à 19 h



**Stage d'été à l'Arbre du Renard
Percussions et Danses de Guinée
du 26 juillet au 2 août 2026**

**Renseignements et inscriptions
Loïc 06 33 65 06 78/Maud 06 61 96 75 39**

FESTIVAL DE LA LUZÈGE

La Luzège FESTIVAL LES LUEURS DE LA LUZÈGE



Du 2 au 8 juillet
2026

OPÉRETTE

AVEC LES APPRENTIS COMÉDIENS DU GEIQ THÉÂTRE COMPAGNONNAGE

SÉRANDON · TERRAIN MULTISPORTS
VENDREDI 3 JUILLET · 20H

Contact & réservations : 06 12 40 05 94 · www.laluzège.fr · billetterie@laluzège.fr



Vendredi 3 juillet 2026
à 20 heures
Terrain multisports
Buvette organisée
par le Comité des fêtes



Opérette de Witold Gombrowicz

Théâtre | Musique | Opérette | Tout public

Dans cette pièce musicale explosive inspirée de l'opéra-bouffe, les domestiques se révoltent, la mode vire au grotesque, et les personnages se débattent entre apparences, désirs et absurdité. Au cœur du chaos, Albertinette incarne une quête radicale de liberté : celle de se dépouiller des rôles, des règles, des vêtements — jusqu'à atteindre une vérité nue, brute, insupportable pour certain·e·s... mais libératrice. Les compagnon·ne·s du GEIQ-Théâtre Compagnonnage chantent, dansent, et s'amusent à faire vaciller l'ordre social de ce royaume imaginaire.

Mise en scène, composition musicale : Vincent Pouderoux

Collaboration artistique : Jean-Philippe Salério

Jeu : Gabriela Alarcón Fuentes, Noé Bennehard, Alizée Bingöllü, Arthur Gaillard, Hugo Girard, Lou Joly, Bénédicte Levin, Grissel Ocampo, Vincent Pouderoux, Jean-Philippe Salério, Adrien Vignes

Construction décor : François Zagar

SERANDON EN FÊTE!

Un week-end de fête, de partage et de convivialité !

SAMEDI 1^{ER} AOÛT



09h00 Concours de boule lyonnaise
toute la journée



À partir de 14h00 **STAND LOU MICALETs**
Gaufres, crêpes,
confitures et épices
de Madagascar



15h00 Spectacle de danse
et initiation
avec « LA SABOTIÈRE »



17h00 Spectacle de musique
et de danse de Guinée



18h00 Procession et Messe

18h30 CONCERT AVEC
META X

20h00

Repas

- Melon – Jambon de Pays
- Paëlla
- Fromages – salade
- Tarte aux pommes

18 €
par personne
10 €
enfants – 12 ans



RÉSERVATIONS :

0682801672 – 0675745277

Spectacle et bal avec
IZA MUSICA



DIMANCHE 2 AOÛT



VIDE-GRENIER
Marché de Pays
et de l'Artisanat
Tél. : 0682801672



TOUTE LA JOURNÉE
STAND LOU MICALETs

Gaufres, crêpes, confitures et épices de Madagascar



08h30 Randonnée VTT
Encadrement Bike in Haute Corrèze
à partir de 14 ans – 3 € / inscription



09h00 Pétanque en doublette
8 € par équipe



10h00 Course de Mobylettes
avec UNISoVERT



15h00 Spectacle de danses en ligne
et initiation avec le club LOU MICALETs



17h00 Concours de vélos fleuris
(inscription recommandée)
Animé par CARIBE TRIO



Tél : 0675745277

19h00 CONCERT AVEC LUC ET ELSA



21h00 CONCERT AVEC MR KOWALSKI

22h30 RETRAITE AUX FLAMBEAUX

23h00 FEU D'ARTIFICE



TOUT LE WEEK-END

★ MANÈGES ou STRUCTURES GONFLABLES ★



Réservation : par SMS au 06 86 57 68 76

Les maisons de Coline
Juillet
2026

Programme

02.07 Cultivez la biodiversité :
18h30 Apéro art et histoire

Payant

Vous avez envie que votre jardin devienne un havre de paix pour la biodiversité ? Entre observation et aménagement, découvrez comment la nature s'installe peu à peu dans les jardins des maisons de Coline. En partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire et le CPIE de la Corrèze

Nombre de places limitée - Réservation obligatoire au 05 87 31 00 57 et en ligne sur www.pahcorrezeventadour.fr - Prix 6€, gratuit jusqu'à 8 ans

Vernissage de l'exposition permanente de Thierry Colas : Jardins, herbes folles et fleurs sauvages

Regard croisé entre le photographe Thierry Colas et le botaniste Laurent Chabrol

Gratuit

07.07 Découverte des rapaces des gorges de la Dordogne avec la LPO
9h30

Gratuit

Lors de cette sortie avec la Ligue de protection des oiseaux, vous découvrirez les différentes espèces de rapaces au Belvédère de Gratte-Bryère dans les gorges de la Dordogne, site classé Natura 2000 pour sa richesse écologique et sa biodiversité. Ce site remarquable, permet d'observer de nombreux oiseaux comme l'emblématique Milan royal ou le Faucon Pèlerin. En partenariat avec la LPO Limousin animée par Marie-Laure Miège

Sur inscription par sms au 06 86 57 68 76 - Tout public - 25 personnes

29.07 Introduction au concept d'inventaire biologique et mise en pratique dans les jardins des maisons de Coline
10h-12h

Gratuit

Venez découvrir la richesse de la biodiversité corrézienne et profitez de cette occasion pour observer et apprendre à identifier des espèces locales de plantes, insectes, amphibiens et bien d'autres encore ! L'animation sera également une bonne occasion de découvrir plus en détail les notions de suivi et d'inventaire biologique afin de mieux appréhender leur rigueur et leur importance en les mettant en pratique directement sur le site des maisons de Coline. En partenariat avec le CPIE de la Corrèze.

Sur inscription au 05 55 95 93 79 - Tout public

Pour venir aux maisons de Coline : à partir de Sérandon suivre la D168 direction Mauriac, Belvédère de Gratte-Bryère et les panneaux "les maisons de Coline". Ne pas suivre le panneau Clémensac pour ne pas traverser le village.

LE BISTRO DES MAISONS DE COLINE

Du Lundi au jeudi : 9h - 14h et 17h30 - 22h
Vendredi - Samedi : 9h - 22h
Dimanche : 9h - 19h



Réservation : par SMS au 06 86 57 68 76

Les maisons de Coline
Août
2026

Programme

04.08 Découverte des rapaces des gorges de la Dordogne avec la LPO
9h30

Gratuit

Lors de cette sortie avec la Ligue de protection des oiseaux, vous découvrirez les différentes espèces de rapaces présentes dans les gorges de la Dordogne, site classé Natura 2000 pour sa richesse écologique et sa biodiversité. Le belvédère de Gratte-Bryère, site remarquable des gorges de la Dordogne, permet d'observer de nombreux oiseaux comme l'emblématique Milan royal ou le Faucon Pèlerin. En partenariat avec la LPO Limousin. Animation Marie-Laure Miège

Sur inscription au 06 86 57 68 76 - Tout public - 25 personnes



10.08 La nuit des papillons : Ciné débat et observation
20h

Gratuit

Pour cette soirée découverte un ciné débat est organisé autour de la projection d'un film documentaire sur les papillons de nuit pour en apprendre plus sur ces animaux souvent observés et pourtant peu connus. Suite à cette projection, et une fois la nuit tombée, poursuivez la soirée avec une observation de ces papillons de nuit directement sur le site des maisons de Coline en présence d'un spécialiste qui pourra vous en dire plus sur ces animaux, sur leur mode de vie, leur importance écologique mais également vous apprendre à les reconnaître ! En partenariat avec le CPIE de la Corrèze.

Sur inscription au 05 55 95 93 79 - Tout public - 50 personnes



16.08 La nuit des étoiles
19h

Payant

Venez observer l'univers et notre beau ciel étoilé des gorges de la Dordogne, sans pollution lumineuse. Programme de la soirée étoilée :
• 21h30 : Conférence sur la vie et la mort d'une étoile
• 22h30 : Observation du ciel : Constellation, Planète, Étoile binaire, Amas globulaire et ouvert, Galaxie, Nébuleuse

Rencontre proposée par le Club d'astronomie de Haute-Corrèze. Animation Valentin Quinque, Président du Club et des bénévoles.

Sur inscription au 06 86 57 68 76 - Prix : 10 € - Gratuit pour les enfants - 50 personnes max

Pour venir aux maisons de Coline : à partir de Sérandon suivre la D168 direction Mauriac, Belvédère de Gratte-Bryère et les panneaux "les maisons de Coline". Ne pas suivre le panneau Clémensac pour ne pas traverser le village.

LE BISTRO DES MAISONS DE COLINE

Du Lundi au jeudi : 9h - 14h et 17h30 - 22h
Vendredi - Samedi : 9h - 22h
Dimanche : 9h - 19h



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé
publique
France

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous
le corps



Fermez les volets
et fenêtres



Privilégiez
les activités douces



Mangez frais
et équilibré



Évitez
l'alcool



Prenez des nouvelles
des plus fragiles



DANS LE JARDIN

**VOS ÉTINCELLES
FONT DE
GROS DÉGÂTS**



SÉRANDON

L'exposition de l'été

Photographe
Thierry Colas

Jardins, herbes folles et fleurs sauvages

Une sélection inédite de photos de Thierry Colas qui pose la question de notre **rapport au jardin cultivé** et au **jardin sauvage**.

Regard croisé entre le photographe et le **botaniste Laurent Chabrol** pour tenter de comprendre notre relation à la nature et au sauvage.

À voir au **Bistro des maisons de Coline**, 19 Clémensac - 19160 Sérandon du 6 juillet au 15 septembre

Vernissage le 2 juillet à 18h30 puis tous les jours de 10h à 13h et de 19h à 22h



Les maisons de Coline
06 86 57 68 76

Pour venir aux maisons de Coline : à partir de Sérandon suivre la D168 direction Mauriac, Belvédère de Gratte-Bryuère et les panneaux "les maisons de Coline". Ne pas suivre le panneau Clémensac pour ne pas traverser le village. Merci de votre compréhension.

Un sculpteur au Bêlvèdère de gratte Bruyère

Au cours du mois de juillet, notre commune aura le plaisir d'accueillir une animation originale et spectaculaire autour du patrimoine naturel et du savoir-faire artisanal.

À partir du tronc d'un vieux chêne arrivé en fin de vie et dont l'abattage était devenu nécessaire pour des raisons de sécurité, un artiste local, sculpteur sur bois, réalisera une démonstration de sculpture à la tronçonneuse. Cette intervention permettra de transformer ce bois condamné en une œuvre unique, offrant ainsi une seconde vie à cet arbre qui a marqué notre paysage pendant de nombreuses années.

Les habitants et visiteurs pourront découvrir en direct les différentes étapes de création, observer la maîtrise technique de l'artiste et apprécier la façon dont une simple pièce de bois devient progressivement une véritable



œuvre d'art. Cette animation sera également l'occasion d'échanger avec le sculpteur sur son métier, sa passion et les techniques qu'il utilise.

Au-delà de l'aspect spectaculaire de la sculpture à la tronçonneuse, cet événement illustre notre volonté de valoriser les ressources locales, de soutenir les talents de notre territoire et de sensibiliser le public à la préservation de notre patrimoine arboré.

Nous vous invitons à venir nombreux partager ce moment convivial, mêlant création artistique, transmission de savoir-faire et hommage à ce vieux chêne qui continuera ainsi à vivre sous une nouvelle forme.

Rendez-vous courant juillet pour assister à cette transformation exceptionnelle et de préférence les jeudi, vendredi, samedi matin de 8h à 12 heures suivant la météo.



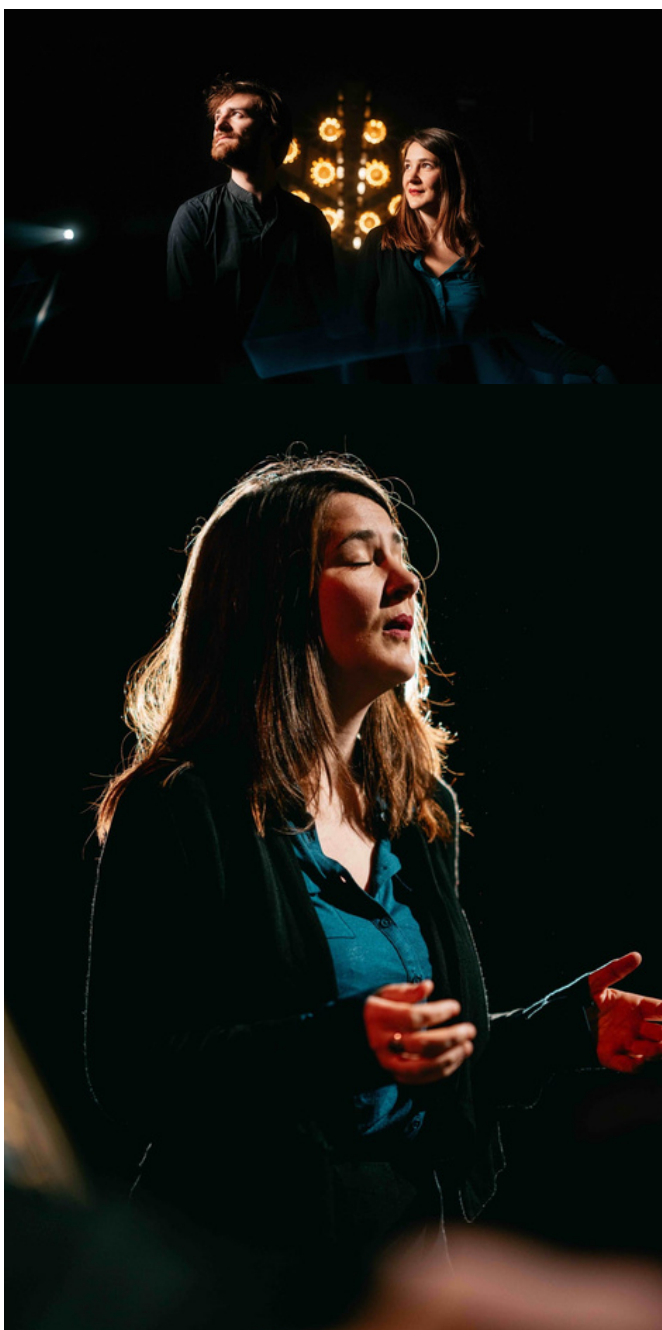
Depuis trente ans, le Festival Millesources & Dordogne fait résonner la musique au cœur des paysages de Haute-Corrèze. D'églises en villages, de vallées en sites patrimoniaux, il tisse chaque été des liens entre artistes, habitants et territoires, faisant de la musique un espace

de rencontre, de découverte et de partage. Cette édition anniversaire réunira artistes confirmés et jeunes générations, répertoires de patrimoine et créations contemporaines, dans un dialogue permanent entre mémoire et invention. Concerts, rencontres, créations participatives et découvertes musicales jalonneront l'été dans plusieurs communes du territoire. Depuis trente ans, Millesources affirme une conviction simple : les territoires ruraux sont des terres de culture, où les paysages, les histoires et les habitants inspirent sans cesse de nouvelles formes de création.

Sérandon n'est pas seulement une commune partenaire du Festival Millesources : elle est l'une de ses terres fondatrices. Depuis 1997, elle accompagne une aventure artistique qui continue de faire de la ruralité un espace de création, de transmission et de rencontre.

Trois rendez-vous musicaux cet été ...

**Lundi 20 juillet - 20h30
à l'église Sainte-Radegonde
« Waves »**



C'est dans l'écrin acoustique de l'église de Sérandon qu'aura lieu le premier rendez-vous de l'été avec l'ensemble « Près de votre Oreille » ici en duo avec la mezzo-soprano Anaïs Bertrand et le gambiste Robin Pharo.

Dans le cadre de la 30e édition du Festival Millesources & Dordogne, la mezzo-soprano Anaïs Bertrand et le gambiste Robin Pharo présentent Waves, un programme original qui fait dialoguer la viole de gambe, héritière des musiques anciennes, avec la création contemporaine. Inspiré par la célèbre pièce Les Voix humaines de Marin Marais, ce concert explore les liens subtils entre la voix chantée et la voix instrumentale. À travers des œuvres de différentes époques, des transcriptions inédites de mélodies françaises et plusieurs créations contemporaines, les artistes proposent un voyage musical où mémoire et invention se répondent sans cesse.

Entre patrimoine et modernité, Waves invite à porter un regard nouveau sur les héritages musicaux, non comme des traces figées du passé, mais comme une source vivante d'inspiration et de création. Une démarche qui entre pleinement en résonance avec le thème de cette édition anniversaire du festival : « Héritages et devenirs ».

Mardi 5 août - 20h30
Salle des fêtes

« Sur les pas de Lise »

Le festival invite petits et grands à découvrir l'incroyable destin de Lise Cristiani, première violoncelliste virtuose à avoir connu une carrière internationale au XIXe siècle.

À travers un spectacle mêlant musique, récit et création plastique, musiciens, narrateur et plasticien donnent vie à cette personnalité hors du commun. Une aventure artistique et humaine qui nous entraîne sur les routes d'Europe et jusqu'aux confins de la Russie, à la rencontre d'une femme libre et audacieuse.



Lundi 17 août à 20h30
Salle des fêtes

« de Vivaldi à Queen »

Pour son concert à Sérandon, le Quatuor à cordes de Limoges propose un programme accessible à tous, mêlant chefs-d'oeuvres du répertoire classique, musiques de films et grandes mélodies populaires.

Du célèbre Kanon de Pachelbel aux couleurs éclatantes de L'Automne des Quatre Saisons de Vivaldi, en passant par le lyrisme du Quatuor n°1 de Borodine, les musiciens feront dialoguer les époques et les styles. Le public retrouvera également des airs

devenus incontournables comme La Bohème et La Mamma de Charles Aznavour, les Feuilles mortes de Jacques Prévert et Joseph Kosma, ou encore les musiques de films signées Ennio Morricone et Hans Zimmer.

Entre émotion, virtuosité et souvenirs partagés, cette soirée illustre parfaitement l'esprit du Festival Millesources : faire se rencontrer les patrimoines musicaux, transmettre les grandes œuvres et créer des moments de découverte accessibles à tous les publics.



RACINES ET HISTOIRE(S)



LE DOCTEUR FRANÇOIS JEAN MOURNIAC

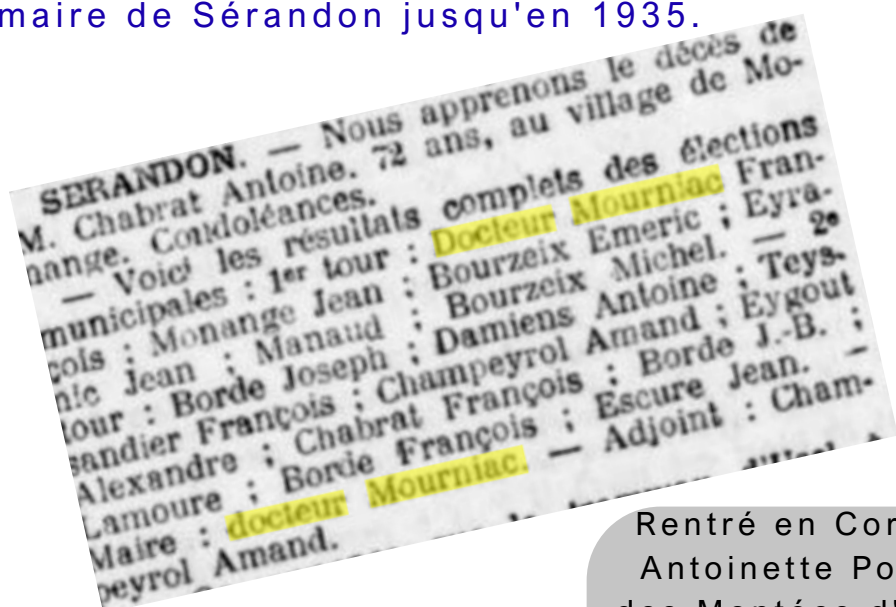
L'histoire de Sérandon est passionnante mais les personnalités qui ont compté dans le village sont souvent méconnues. En cette année d'élections municipales, c'est l'occasion de nous pencher sur le parcours d'un Micalet du début du XX^e siècle : le docteur François Jean Mourniac, maire de 1912 à 1935.

Plus que son parcours municipal sur lequel nous reviendrons prochainement, c'est surtout à son parcours personnel que nous allons nous intéresser aujourd'hui. L'homme derrière l' élu.

François Jean Mourniac est né le 12 décembre 1879 au Mont Roux où son père Jean est cultivateur. Sa mère, Catherine Estage, est Neuvicoise.

Il est déjà étudiant en médecine lorsqu'il s'engage volontairement pour trois ans le 8 novembre 1899 comme soldat de 2^e classe dans une section d'infirmerie. Médecin auxiliaire en 1902, il est affecté à Paris.

Rentré en Corrèze en 1905, il épouse Marie Antoinette Pouillange, jeune fille originaire des Montées d'Aubignac à Neuvic. Fruit d'une génération d'hommes formés par la République, il se présente aux élections municipales de 1912. L'Auvergnat de Paris du 8 juin 1912 se fait le relais de cette élection et détaille le nouveau conseil municipal. Il sera maire de Sérandon jusqu'en 1935.



Rentré en Corrèze en 1905, il épouse Marie Antoinette Pouillange, jeune fille originaire des Montées d'Aubignac à Neuvic. Fruit d'une génération d'hommes formés par la République, il se présente aux élections municipales de 1912. L'Auvergnat de Paris du 8 juin 1912 se fait le relais de cette élection et détaille le nouveau conseil municipal. Il sera maire de Sérandon jusqu'en 1935.

L'entrée en guerre de la France en 1914 marque un tournant. Comme son homologue Henri Queuille à Neuvic, maire et médecin, il participe aux campagnes d'Allemagne d'août 1914 à février 1919. Son parcours militaire est jalonné de faits héroïques qui lui valent d'être décoré de la Croix de guerre et de recevoir une très élogieuse citation.

*Citation - 10 mai 1919 - 14 mars 1919 - Les armées et
le 21 février 1919 a soigné avec un dévouement inlassable tous les
blessés qui sont venus à son poste de secours, a porté lui-même
plusieurs blessés sur ses épaules dont un capitaine, donnant sa
son mètre du danger l'attention des chefs et la reconnaissance
des hommes de son bataillon -*

Après la guerre, parallèlement à ses devoirs municipaux, il exerce sa profession de médecin sur tout le canton. La presse ne cesse, durant cette période, de relayer ses visites médicales auprès des enfants des écoles ou ses diagnostics lors d'accidents. Déjà, lors de la construction du viaduc des Rochers Noirs en 1912, il était appelé à soigner des blessures graves survenues sur le chantier.



SOURSAC. — Mme Vezat, née Labounoux au Moulinot, est décédée. Condoléances.
— Jeudi soir, 6 juin, au moment où les ouvriers employés à la construction du viaduc quittaient leur travail, la benne dans laquelle ils étaient montés se renversa, et 3 d'entre eux furent précipités sur le sol d'une hauteur de vingt mètres. Transportés chez eux, ils furent examinés par les **docteurs Mourniac** et Quenille. Le jeune Bayle a un bras cassé et de graves blessures à la tête. Les deux autres, Chapouille et Saigne ont des côtes brisées et nombreuses contusions. Quoique grave, leur état n'inspire



Personne n'est surpris lorsqu'il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur en juillet 1932.

Personnalité du territoire, il est une figure qui compte suffisamment pour que la maladie dont il souffre en 1936 soit annoncée dans le journal.

François Jean Mourniac décède le 7 novembre 1945 à Neuvic, route de Palisse. Au service de sa commune, le docteur Mourniac, comme de nombreux maires de villages français, a dû faire face à une période marquée par les pertes humaines et les difficultés économiques. Son engagement est emblématique des élus ruraux du début du XX^e siècle.

Samedi 27 juin 2026

RASSEMBLEMENT DE VÉHICULES

de 09h00

à 18h00

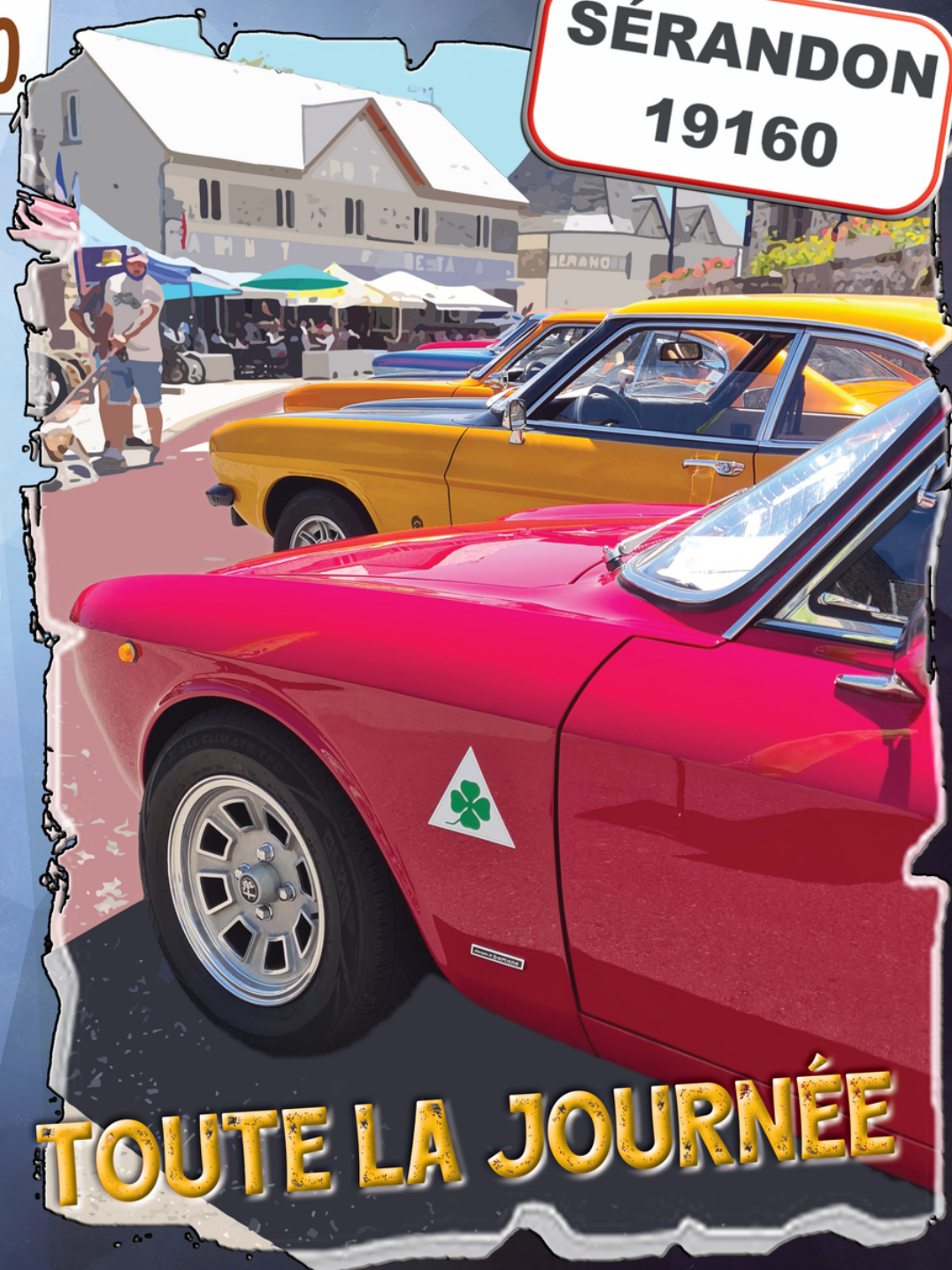


AUTO
MOTO
CYCLO
AGRI
UTIL



AVEC LA PARTICIPATION
DES TACOTS
DE HAUTE-CORRÈZE

SÉRANDON
19160



TOUTE LA JOURNÉE

- **RESTAURATION**
- **BUVETTE & SANDWICH**

Expo
photo

Facebook : Garage Club Micalet

Contact : Th. Colas 06 13 55 86 38 - Mail : garageclubmicalet@gmail.com